

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LITTÉRATURE.

VISITE A ABBOTSFORD,

PAR WASHINGTON IRVING.

—
 PORTRAIT, ANECDOTES, SOUVENIRS DE
 WALTER SCOTT.

Le 29 août 1816, j'atteignis sur le tard la petite ville de Selkirk, ancienne frontière d'Ecosse. Je venais d'Edinburgh, un peu pour visiter l'abbaye de Melrose et ses environs, beaucoup pour entrevoir le puissant ménestrel du Nord. J'avais pour lui une lettre d'introduction de Thomas Campbell, le poète ; et, d'après l'intérêt qu'il avait pris à mes premières tentatives littéraires, j'avais quelque raison de penser que ma visite ne serait point inopportune.

Le lendemain, après un déjeuner matinal, je partis en chaise de poste pour l'abbaye. Arrivé devant Abbotsford, j'envoyai le postillon porter la lettre et ma carte, sur laquelle j'avais écrit que, me rendant aux ruines de Melrose, je désirais savoir s'il serait agréable à M. Scott (qui n'était pas encore baron) de me recevoir dans le cours de la matinée.

« L'Ecosse est la terre des chants. Nos chansons font partie de notre héritage national, disait Scott ; nous pouvons vraiment les appeler nôtres. Elles n'ont aucune teinte étrangère ; elles sont imprégnées du parfum des bruyères ; c'est pur souffle de nos montagnes. Toutes les races légitimes descendues des anciens Bretons, les Ecossais, les Gallois, les Irlandais, ont des airs nationaux. Les Anglais n'en ont point, parce qu'ils ne sont pas les fils du sol ; ils sont métis tout au plus. Leur musique, faite de lambeaux étrangers, n'est qu'un habit d'arlequin, une pâle mosaïque. Dans notre Ecosse même il y a peu de chansons nationales du côté du levant où il y a eu débordement d'étrangers. Une vraie chanson écossaise est un *cairn gorm*, une pierrerie de nos rochers à nous ; ou plutôt, c'est une précieuse relique des vieux temps, profondément empreinte de caractère national ; une sorte de camée, sur lequel on retrouve les traits primitifs du visage national, tel qu'il était dans les vieux jours, avant que la race fut croisée. »

Tandis que Scott discourait ainsi, nous montions le long d'une gorge étroite : les chiens battaient les buissons, à droite et à gauche, quand tout à coup ils firent lever un coq de bruyère.

« Ah ! cria Scott, maître Walter aurait là une bonne aubaine ! nous l'enverrons de ce côté quand nous serons de retour. Walter est maintenant le chasseur de la famille ; c'est lui qui nous approvisionne de gibier. Je lui ai, à

peu de chose près, abandonné mon fusil, car je ne me sens plus aussi alerte à battre l'estrade que par le passé. »

Notre promenade nous conduisait sur des hauteurs qui dominent une perspective étendue. « Nous y voici, dit Scott, je vous ai amené, comme le pèlerin dans *the Pilgrims Progress*, au sommet des *Montagnes délectables*, pour pouvoir étaler à vos yeux toutes les merveilles de nos pays. Là, vous avez Lammermoor, et Smailholmie ; ici c'est Galashiels et Terwoodlee, puis Gala Water ; et dans cette direction, regardez ! voilà Tevoitdale, voici les Braes de Yarrow ; et ce filet d'argent qui serpente sous vos yeux c'est le limpide courant d'Ettrick, qui va se jeter dans la Tweed. »

Il poursuivit, passant en revue tous les noms célèbres jadis dans les chants de l'Ecosse, et qui ne doivent aujourd'hui leur vif intérêt qu'à sa plume. En effet, une grande étendue du pays des frontières se prolongeait à l'horizon devant moi, et je pouvais distinguer les lieux où s'étaient passées les scènes de ces poèmes, de ces romans qui ont en quelque sorte ensorcelé le monde.

Je regardai quelque temps autour de moi dans une muette surprise, je pourrais presque dire dans un muet désappointement. Une succession de collines grises, à cimes ondulantes et monotones, se déroulaient les unes derrière les autres aussi loin que ma vue pouvait atteindre. On aurait presque distingué une grosse mouche marchant le long de leurs profils arides, tant elles étaient dépourvues de végétation ; et cette Tweed si renommée coulait entre des montagnes stériles sans un taillis, sans un bouquet d'arbres pour ombriager ses rives. Cependant il y a une telle magie dans le reflet jeté par la poésie et l'imagination sur toute cette contrée, que je la préférerais aux plus beaux sites que j'eusse admirés en Angleterre. Je ne pus m'empêcher d'en dire toute ma pensée.

Scott chantonna quelques minutes entre ses dents, et devint fort grave. Il n'entendait nullement que sa muse fût louée aux dépens de ses montagnes natales. « Ce peut être entêtement, prévention, dit-il enfin ; mais ces collines grises, ces frontières sauvages, ont à mes yeux des beautés qui leur sont propres. J'aime jusqu'à la nudité de cette terre, j'aime sa physionomie sévère, agreste, rustique. Quand j'ai passé quelque temps au milieu des riches campagnes d'Edinburgh, semblables à un jardin de luxe surchargé d'ornemens, j'en viens à me soulever de nouveau au milieu de mes naïves collines, aux teintes grisâtes. Vrai, si je ne voyais les bruyères au moins une fois l'an, je crois que j'en mourrais ! »

Il accompagna ces derniers mots, dits avec une verve qui partait du cœur, d'un bon coup de canne frappé sur le sol, comme pour ajouter à l'énergie de ses paroles. Il prit aussi la défense de la Tweed, cette belle rivière ; ajoutant qu'elle ne lui plaisait pas moins pour être dépouillée d'arbres, probablement à cause de sa vieille passion pour la pêche à la ligne.

Je plaidai à mon tour, et tentai de justifier ma première impression; j'avais été si accoutumé à voir les montagnes se couronner de forêts, les fleuves s'ouvrir des routes à travers les solitudes encombrées d'arbres que, dans mon idéal de paysage, tout site romantique devait être nécessairement boisé.

« Oui, c'est le grand charme de votre pays, s'écria Scott. Vous aimez les forêts, comme moi les bruyères; mais n'allez pas croire que je sois insensible aux glorieuses beautés des contrées boisées. Rien ne me ravirait plus que de me trouver au milieu d'une de vos forêts vierges, dans ces vastes déserts d'arbres que le pied de l'homme n'a point foulés. Une fois à Leith, je vis arriver d'Amérique une pièce de bois énorme, que l'on venait de débarquer. Sur son sol natal debout, dans sa majestueuse hauteur, parée de toutes ses branches, quel arbre gigantesque eût-il dû être! Je la regardai avec admiration: c'était comme un de ces obélisques colossaux que de temps à autre on nous apporte d'Égypte pour faire honte aux monumens pygmées de l'Europe. Au fait, ces arbres superbes, ces fils du sol, qui ont abrité les Indiens avant l'invasion des hommes blancs, sont les monumens et les antiquités de votre pays. »

Entre autres commensaux importants et privilégiés, faisant galerie autour de la table, était un gros chat gris que de temps à autre, on régala de quelques friandises. Ce grave personnage était le Benjamin du maître et de la maîtresse; la nuit il couchait dans leur chambre, et Scott faisait remarquer, en riant, et comme un des moins sages arrangemens de leur intérieur, qu'on laissait la fenêtre ouverte la nuit pour que *Minel* pût aller et venir. Aussi le chat s'attribuait-il, parmi les quadrupèdes, une sorte de supériorité: il siégeait majestueusement dans le fauteuil du maître; et par fois il s'établissait sur une chaise, à côté de la porte, pour passer ses sujets en revue, allongeant un coup de patte derrière l'oreille de chaque chien qui entrait. Du reste, le soufflet, pris en bonne part, n'était sans doute qu'un pur acte de souveraineté de Grippeminaud à l'effet de ne pas laisser mettre en oubli un vasselage que tous semblaient reconnaître par leur parfaite quiétude. Somme toute, l'harmonie régnait entre le souverain et les sujets, et tous dormaient pêle mêle au soleil.

Scott fut rempli d'anecdotes, et ne tarit pas tout le tems du dîner. Il fit quelques observations admirables sur le caractère écossais; il parla avec d'énergiques louanges de la manière de vivre honnête, paisible et régulière de ses voisins, « conduite qu'on aurait difficilement pu espérer des descendans de bandes de voleurs et de maraudeurs de frontières, fameux dans les vieux tems par leurs querelles, leur esprit de haine et de vengeance, enfin par des violences de tous genres. »

Il y avait eu très-peu de procès pendant le grand nombre d'années où en qualité de Shérif, Scott avait administré la loi. « Les vieilles haines, les divisions d'intérêts locaux, les animosités, les rivalités, pouvaient cependant, dit-il, être aisément rallumés; l'amour héréditaire des noms était encore vivant, et l'on ne pouvait sans danger permettre, même une partie de paume, entre deux villages. Le vieil esprit de clan pouvait encore prendre feu tout à coup, les Écossais étant plus vindicatifs que les Anglais. »

Pour prouver qu'il restait encore des traces de l'ancienne rivalité des Montagnards et des Saxons des basses terres, Scott cita l'histoire d'un frère de Mungo-Park qui était venu s'établir dans un des cantons sauvages des hautes terres. Bientôt il s'y vit considéré en intrus, et tous ces coqs de montagnes laissèrent percer de plus en plus le besoin de lui chercher querelle persuadés qu'ils étaient, qu'en sa qualité d'habitant du plat pays, il blanchirait à l'épreuve.

Il supporta quelque tems leurs railleries et leurs jactances avec un parfait sang-froid; enfin, l'un des mauvais plaisans, prenant avantage de sa mansuétude, tira son *dix* (coutelet), et le lui mettant sous le nez, lui demanda s'il avait jamais vu, dans son pays plat, lame de cette trempe? Park, fort comme un Hercule, saisit le coutelet, et lui faisant d'un seul coup traverser la table de chêne: « Oui da! dit-il, allez conter à vos amis qu'un homme des basses terres l'enfonça en lieu d'où le diable même ne la saurait tirer. » Tous les assistans furent enchantés de l'acte et des paroles, ils burent avec Park à leur plus ample connaissance, et, à partir de ce moment, devinrent ses plus chauds amis.

Après dîner nous passâmes dans le salon qui servait à la fois de cabinet d'étude et de bibliothèque. Un long bureau à tiroirs adossé d'un côté à la muraille, était surmonté d'une petite armoire de bois verni, à portes à deux battans richement incrustées d'ornemens de cuivre. Au dessus de l'armoire, dans une espèce de niche, on voyait une armure complète d'acier brillant, avec le casque fermé, flanqué des gantelets et haches d'armes. Des trophées et divers objets de curiosité étaient suspendus tout autour; il y avait un cimenterre de Tippe-Saib; un large sabre montagnard trouvé à Flodden Field; une paire d'éperons de Rippon ramassés à Bannockburn; et, ce qui attira mon attention par-dessus tout (car je savais que Scott faisait alors imprimer un roman fondé sur l'histoire de Rob-Roy) un fusil qui avait appartenu à ce célèbre bandit, et qui portait ses initiales, R. M. G.

De chaque côté de l'armoire à incrustations il y avait des tablettes surchargées de livres, de romans en plusieurs langues, dont quelques-uns étaient antiques et rares. Ce n'était pourtant là que l'établissement de campagne de Scott; sa bibliothèque restait à Edinbourg. Il tira de cette armoire un manuscrit ramassé sur la plaine de Waterloo; c'étaient des copies de chansons, populaires en France à cette époque. Le papier était taché de sang. « Probablement le sang du cœur, dit Scott, de quelque jeune militaire, insouciant et gai, qui cherissait ces chansons comme un gage de souvenir donné par quelque beauté parisienne. »

Il fit allusion alors d'une façon touchante à la petite chanson de guerre, moitié mélancolique, moitié joyeuse, qui est attribuée au général Wolfe, et qui fut chantée par lui, à souper, la veille de l'assaut de Québec, dans lequel il tomba glorieusement:

« Pourquoi, soldats, pourquoi

« Serions-nous tristes, camarades ?

« Pourquoi, soldats, pourquoi ?

« Notre affaire à nous n'est-ce pas de mourir, etc. ? »

« C'est ainsi, continua-t-il, que le pauvre garçon, qui tomba à Waterloo, chantait probablement ces chansons à son bivouac, la nuit qui précéda la bataille, pensant à la

belle qui les lui avait apprises, et se promettant de revenir tout glorieux vers elle!»

J'ai vu depuis des traductions de ces chants faites par Scott, et publiées dans un mélange de ses poésies légères.

La soirée s'écoula délicieusement: le poète lut plusieurs passages du vieux roman d'Arthur, avec sa belle voix profonde, sonore, et cet accent de gravité qui allait à merveille avec l'antique ouvrage à caractères gothiques. C'était une rare bonne fortune que d'entendre pareille lecture, en pareil lieu, et d'un tel homme! Scott, assis dans un immense fauteuil à bras, son chien favori Maida à ses pieds, et autour de lui d'antiques livres, des trophées d'armes et de pittoresques reliques de vieux tems.

Pendant la lecture, le sage Grippeminaud s'était établi sur une chaise, à côté du feu, et restait l'œil fixe et la physionomie réfléchie, comme s'il eût prêté une profonde attention au lecteur. Je fis observer à Scott que son chat paraissait avoir un goût tout particulier pour la littérature du moyen âge.

« Ah! dit-il, ces chats sont une race mystérieuse et extraordinaire; il se passe plus de choses dans leur cerveau que nous ne pensons, sans doute à cause de leur familiarité avec les sorciers et sorcières. » Il nous conta, à ce sujet, une petite histoire arrivée à un brave paysan: le bonhomme s'en revenait une nuit à sa cabane, lorsque, dans un lieu solitaire, écarté, il rencontre une procession de chats, tous menant grand deuil, et portant en terre un des leurs dans un cercueil recouvert de velours noir. Le digne homme, étonné et peu rassuré à cet étrange spectacle, gagne en toute hâte son logis, et se met à raconter à sa femme et à ses enfans ce qu'il venait de voir. Il achevait à peine ce récit, lorsqu'un grand chat noir, accroupi près du feu, se lève tout à coup de toute sa hauteur, s'écriant: « Je suis donc roi des chats! » et il s'évanouit par la cheminée. Les funérailles vues par le bonhomme étaient celles d'un des chats de la royale dynastie F-line.

« Notre Grippeminaud, ajouta Scott, me fait quelquefois songer à cette histoire par ses airs de potestat, et je me sens disposé à le traiter avec le respect dû à un grand prince incognito, qui peut, au premier moment, remonter sur son trône. »

La soirée fut animée aussi par plusieurs chansons que Sophie Scott chanta, à la première requête de son père, ballades écossaises, données sans accompagnement et dans le r dialecte naif. Scott goûtait beaucoup ces mélodies antiques, et particulièrement quelques vieux chants jacobites qui avaient jadis cours parmi les partisans du jeune chevalier.

Scott cita un fait curieux. Parmi les papiers du Prétendant, qui lui avaient été communiqués, il avait trouvé un mémoire adressé à Charles par quelques-uns de ses adhérens d'Amérique. Ce document, daté de 1728, dans lequel on offre de lever le drapeau des Stuart sur les points reculés de la colonie, existe sûrement encore dans les papiers du gouvernement anglais.

Scott raconta peu après l'histoire d'un singulier tableau qui ornait la chambre, et qui avait été fait par une dame de sa connaissance. Il représentait la cruelle perplexité d'un riche et beau jeune chevalier anglais des anciens tems, qui, dans une expédition sur les frontières, fut fait prisonnier, et conduit dans le château d'un vieux

baron, à haute justice, et à tête dure. L'infortuné jeune homme fut jeté dans un donjon, tandis qu'on élevait, pour son exécution, une haute potence à la porte du château. Quand tout fut prêt dans la grande salle où siegeait le seigneur baron, entouré de ses guerriers armés jusqu'aux dents, on amena le prisonnier pour lui donner le choix d'être pendu au gibet ou marié à la fille du baron. L'alternative ne semblait pas douteuse; mais malheureusement la jeune dame était d'une telle laideur qu'on ne pouvait, pour or ou pour amour, lui trouver un mari; grâce à sa bouche qui allait d'une oreille à l'autre, elle n'était connue aux environs que sous le nom de *Meg à la grande bouche*. D'après la chronique, ayant long-tems balancé entre la corde et le *naud*, Pechaufand et Pautel, l'amour de la vie l'emporta, et le jeune homme se rendit aux charmes de Meg. Contre toute probabilité, le mariage fut heureux. La fille du baron au regard terrible fut, à défaut d'une belle femme, une épouse exemplaire, et sans être troublé dans sa félicité conjugale par un doute jaloux, l'Anglais devint le père d'une belle et légitime lignée encore florissante sur la frontière.

Le lendemain, de bonne heure, le soleil lançait ses rayons par-dessus les collines, lorsque je me levai, et regardai à travers les branches de l'églantier qui ombrageait la fenêtre. Je fus étonné de voir Scott déjà debout, déjà dehors, assis sur un bloc de pierre, et causant avec les ouvriers employés à ses nouvelles constructions. Je supposais qu'après avoir perdu tant de tems avec moi la veille, il serait sérieusement occupé ce matin; mais il avait l'air d'un oisif qui n'a rien à faire qu'à s'étendre au soleil et à jouir de la vie.

Je m'habillai à la hâte et le rejoignis. Il parlait de ses plans et de ses projets pour Abbotsford. Il eût été heureux pour lui qu'il se fût contenté de sa délicieuse petite maison tapissée de treilles, et de cette hospitalité cordiale et simple avec laquelle il m'avait reçu. Le grand bâtiment d'Abbotsford, les dépenses qu'il entraînait, les domestiques, les gens, les hôtes, tout cet établissement de baron, a saigné sa bourse, épuisé ses facultés, rempli son âme d'inquiétude, et a fini par le tuer.

Tout étant pour le moment encore dans les brillantes vapeurs de l'avenir, Scott se plaisait à décrire sa future résidence comme il aurait fait d'une des créations imaginaires de ses romans. C'était un de ces palais aériens qu'il s'essayait à réduire en pierres de taille et en mortier. Autour de lui gisaient quelques débris des ruines de l'abbaye de Melrose qui devaient faire partie de sa maison; il avait déjà construit, avec des matériaux de ce genre, au dessus d'une source, un autel gothique surmonté d'une petite coupe de pierre.

Parmi les restes de l'abbaye, érats devant nous, il y avait un antique petit lion de pierre rouge, qui me plaisait. J'ai oublié à quel monument il avait appartenu, mais je n'oublierai jamais les remarques auxquelles il donna lieu et qui concernaient les vieilles murailles de Melrose. Scott parlait avec une véritable affection de cette abbaye. « Il n'y a pas de paroles, répétait-il, pour peindre les trésors enfouis dans ces glorieuses ruines. C'est une vraie mine pour ces pillards d'antiquaires. Il y a d'admirables morceaux d'antique sculpture pour l'architecte, et de riches histoires des vieux tems pour le poète. Il y a de quoi éplucher comme au fromage de Stilton, et dans la même goût; du plus moisi on tire le meilleur. »

Entre autres reliques, Scott avait un crâne d'homme, probablement celui d'un des joyaux frères si honorablement mentionnés dans la vieille ballade des frontières.

Scott avait fait nettoyer et vernir ce crâne, qui était placé sur un chiffonnier, dans sa chambre, où il grimaçait tristement en face du lit. C'était la terreur des femmes de chambre, et Scott s'amusait beaucoup de leur effroi. Quelquefois, en changeant d'habit, il posait son col en turban autour de la tête redoutable, et aucune des filles de service n'osait y toucher. On s'émerveillait, on se demandait pourquoi le laird avait une « si effroyable fantaisie pour cette vieille carcasse grimaçante. »

Ce matin, à déjeuner, Scott a conté de fort plaisantes choses d'un petit montagnard nommé Campbell du Nord, qui a un procès pendant avec un noble du voisinage, sur les limites de leurs biens. Ce procès est le premier mobile de la vie de cet homme, le thème continuel de ses conversations ; il en conte chaque détail à toutes les personnes qu'il rencontre ; et, pour s'aider dans la description des lieux et donner plus de précision à son histoire, il a fait faire une grande carte de sa propriété, rouleau de plusieurs pieds de longueur, qu'il porte habituellement sur son épaule. Campbell est un petit homme, à long buste, à courtes jambes cagneuses, toujours en costume de montagnard ; et quand il chemine, armé de ce gigantesque rouleau, ses petites jambes se courbant en double parenthèse sous son jupon écossais, cela fait une figure des plus originales. C'est un petit David portant glorieusement une massue de Goliath, en forme de cylindre de tisserand.

Après la tonte des montons, Campbell avait coutume de se rendre à Edimbourg pour y suivre son procès ; il payait double, couchées et repas, recommandant à l'hôte de chaque auberge d'en garder mémoire. Par ce moyen, il défrayait son retour ; car il se tenait pour averti, disait-il, qu'il lui faudrait déboursier jusqu'à son dernier sou avec les hommes de loi d'Edimbourg, et il jugeait prudent d'assurer sa retraite.

Dans une de ses visites à son avocat, apprenant que ce dernier n'était pas chez lui et qu'il ne trouverait que sa femme : « C'est tout un, » dit le petit Campbell. Introduit dans le salon, il déroule sa carte, expose bien son affaire, l'explique dans toute sa longueur. Ayant tout dit, il paie les honoraires comme de coutume. La dame veut les refuser ; Campbell insiste, disant : « J'ai eu tout autant de plaisir à vous raconter l'histoire qu'à la dire à votre mari, et, à ce que je présume, le même profit. »

La dernière fois que Campbell avait vu Scott, il se disait sur le point de s'entendre avec le laird, son adversaire, « car ils ne différaient plus sur leurs limites que de la bagatelle de quelques milles. » Si je ne me trompe, Scott ajouta qu'il avait conseillé au petit homme de remettre sa cause et sa carte aux soins du pesant Willie Mowbray, d'assommante mémoire. Ce magistrat était fort employé par les gens de campagne ; il fatiguait tellement chacun au bureau par ses visites éternelles et fréquentes, son ton trainard, sa prolixité sans bornes, qu'il gagnait toutes ses causes à force d'ennuyer ses juges.

De toute la famille, c'était Sophie et son frère Charles qui paraissaient le plus en rapport avec Scott et qui évidemment jouissaient le plus de ses histoires. Mme Scott n'y apportait qu'une très médiocre attention faisant ça et là des remarques dont l'effet immédiat était

de glacer la conversation. Ainsi, un soir Scott s'était lancé dans toute sa joyeuse verve à raconter une anecdote sur le laird de Macnab, « qui, pauvre diable, disait-il, est maintenant mort et oublié !... »

— Comment ! Monsieur Scott, interrompit la bonne dame, mort ? Il n'est pas possible que Macnab soit mort !

— Par ma foi ! ma chère, reprit Scott avec une gravité plaisante, s'il n'est pas mort, on lui a fait une cruelle injustice, car on l'a enterré. »

AGRICULTURE.

LAITERIE.

La laiterie est une des pièces qui exigent le plus de soins, puisque de sa bonne construction et de sa position avantageuse dépend le produit plus ou moins abondant des laitages.

Une bonne laiterie doit peu varier de température, c'est-à-dire qu'elle doit être fraîche en été et chaude en hiver : elle sera tenue proprement avec le moins d'humidité possible, surtout pendant les temps froids ; bien enduite, pavée à chaux et ciment plutôt qu'en bois, fermant très bien, et ne recevant de jour et d'air que du côté du nord et de l'est, il sera facile de la conserver dans une température convenable en toute saison, de la nettoyer et de la maintenir dans un état de propreté constante. La meilleure laiterie serait celle qui serait placée dans une sorte de cave sous terre, pourvu qu'il n'y séjournât pas d'humidité, parce que dans cette situation on n'a guère à craindre les variations brusques de l'atmosphère, ni les grandes chaleurs, ni les froids rigoureux.

De l'eau très propre doit se trouver à proximité, pour les besoins de la laiterie dont il faut en été laver le pavé pour introduire la fraîcheur, quelquefois même pour faire disparaître les odeurs désagréables occasionnées par quelque chûte de laitages qui fermentent et se corrompent. Au surplus il faut bien éviter de laisser tomber ni lait, ni autres substances sur le pavé et les planches des laiteries ; elles doivent être tenues propres et nettes avec le soin le plus minutieux.

Un courant d'air doit être facile à établir dans la laiterie, afin de pouvoir l'aérer de temps en temps, surtout après qu'elle a été lavée, pour qu'elle ne contracte pas l'odeur de moisissure.

On doit en outre écarter tout ce qui peut corrompre l'air, tels que les fumiers, les urines, et le séjour des eaux de lavage.

Les tablettes sur lesquelles on dépose les terrines et les différens vases dont on fait usage, seront bien varloppées, tenues proprement et solidement posées.

Les portes et autres ouvertures doivent fermer hermétiquement pour que l'air extérieur ne pénétre que lorsque on en a besoin. Comme pendant les grandes chaleurs on doit profiter des nuits pour rafraîchir la laiterie, comme il est quelquefois alors utile d'ouvrir du côté du nord, on doit avoir en réserve des châssis de fil de fer mailles et même recouverts d'une toile de canevas pour empêcher l'introduction des insectes et d'autres animaux.

Les murs seront bien enduits ainsi que le plafond : ils

seront tenus bien blanchis par une peinture au lait, c'est-à-dire au moyen de blanc d'Espagne délayé dans du petit-lait frais. A ce moyen on obtient à la fois plus de jour et de propreté et on a plus de facilité pour faire la chisse aux arraignées.

Il est d'autant plus nécessaire de maintenir la laiterie dans un état de température à peu près égale, c'est-à-dire, de 8 à 10 degrés de Réaumur que c'est à ce point que la crème se sépare du lait convenablement. En effet, s'il fait plus chaud, le lait ne tarde pas à cailler, il donne très peu de crème, et il est à peu près perdu, ou du moins il est réduit à très peu de valeur. Si, au contraire, la température n'est pas assez élevée, la crème emploie trop de tems à monter, elle se dégage mal, et a le tems de contracter une saveur amère qui nuit au bon goût du beurre.

USTENSILES DE LAITERIE.

Les principaux ustensiles de la laiterie sont les seaux à traire, le tamis ou couloir, les terrines, les écrémoirs, les pots, les barattes et les formes.

La matière préférable pour la confection de ces divers ustensiles est le bois, surtout celui de frêne ou de saule, et la terre; les vases métalliques étant sujets à s'oxyder et à produire des accidens fâcheux.

Les couloirs avec un tissu de crin blanc, au lieu de linge, sont bien préférables, sous le rapport de la propreté et de l'économie, à ceux dont on se sert communément. Ils sont en usage aux Etats-Unis, dans quelques paroisses à l'ouest de Montréal, &c.

Il faut que les terrines, qui sont bien mieux en terre qu'en fer blanc, comme nous l'avons déjà dit, soient plus larges que profondes, afin que la crème s'élève plus facilement à la surface.

En attendant que l'on fasse le beurre, on dépose la crème, à mesure qu'on la recueille sur le lait, dans des pots de terre profonds et dont la bouche soit assez étroite pour pouvoir être couverte. Plus cette crème sera conservée fraîche, plus le beurre sera délicat.

La baratte proprement dite est d'un usage plus commode que ce qu'on appelle en France *seront* et ici *moulin à beurre*. On la lave et on la nettoie plus facilement; on y fait mieux le beurre quand on n'a à sa disposition qu'une petite quantité de crème: on peut d'ailleurs, lorsqu'il fait froid, la plonger, pendant l'opération, dans un baquet d'eau chaude.

MR. L'ÉDITEUR :

De toutes mes ambitions la plus grande a toujours été de lire mon nom en belles lettres moulées sur un journal, ou au moins de voir reproduit par l'art de Guttemberg quel que-une de mes élucubrations. Je cherchais depuis long-temps pour cela quelque sujet qui convenablement élaboré pût me procurer les honneurs de l'impression, lorsque passant à Sorel, il y a quelques mois, je remarquai que plusieurs cultivateurs s'étaient mis à semer du seigle d'automne, culture assez rare, je crois, en ce pays. Bon, me dis-je, voilà mon fait; et ne ferais-je dire à la presse que ces mots: *on sème du seigle d'automne à Sorel*, avec un préambule et quelques lignes pour peroraison, je serai imprimé et me voilà auteur! Puis dans un accès de joie comparable à celui de Santeuil lorsqu'il eut trouvé son *Stupete, Gentles*, je me frappai un si grand coup sur la

cuisse que j'éveillai mon conducteur qui ronflait comme un juge sur le banc. Vous pensez bien qu'il ne me fut pas possible de cacher à mon compagnon de voyage le sujet de ma joie et dans l'entretien qui eut ensuite lieu entre nous il me conta comment ce sol excessivement sablonneux et d'abord ingrat donnait en ce moment de belles récoltes de seigle. J'en conclus que cette céréale peut être adoptée avec avantage sur les terrains sablonneux.

On le sème en septembre pour le recueillir à la fin de juillet ou au commencement d'août. Je m'abstiendrai de parler de la culture du seigle, de l'usage qu'on en fait comme aliment &c., et des accidens qu'il produit quelquefois, parce que je crois que vous avez traité ce sujet lorsque vous redigiez l'Echo. Je me bornerai ici à parler de l'usage où l'on est, en plusieurs pays, d'enfouir le seigle en vert comme engrais et de l'application qu'on pourrait faire de cet usage pour l'amélioration de nos terres. Cette pratique est reconnue pour augmenter de beaucoup la fertilité de la terre et l'ameublir. Pour que les plantes enfouies produisent tout le bon effet dont elles sont susceptibles, il faut les enfouir au moment de leur plus vigoureuse végétation, lorsqu'elles sont sur le point de fleurir. Ce serait ici pour le seigle vers le commencement de juin. Il faut avant de donner le labour, faucher cette plante. Comme on peut à cette saison remplacer le seigle qu'on enfouit par quelque culture sarclée, telle que celle des patates, la perte ou plutôt la mise du cultivateur n'est que de la semence qu'il jette en terre et de la main d'œuvre.

Je lisais, il y a quelques années, dans un journal d'agriculture anglais, le fait d'un agronome distingué qui dans le voisinage d'une grande ville, où il pouvait acheter des engrais à bon marché, persistait depuis un grand nombre d'années avec succès dans le système de se passer absolument de fumier. Il enfouissait du seigle en vert et ainsi son champ se fournissait à lui-même les engrais nécessaires dans l'intervalle où d'après la méthode ordinaire le champ fût demeuré improductif. Ce mode était plus économique pour lui. Il est d'ailleurs toujours à la portée du cultivateur: il peut le répéter plusieurs années de suite et rétablir ainsi fort bien des terres épuisées. La production du seigle en vert est toujours assurée et ne peut éprouver de variation que celles qui dépendent de la nature d'un sol plus ou moins favorable à cette plante.

La quantité de matière végétale fournie par le seigle est très grande. Aucune autre plante, pas même le sarrasin, n'en donne autant et l'agronome dont j'ai parlé plus haut prétendait qu'elle égale l'humus que le cultivateur peut rendre au sol par une fumerie abondante. En effet étant alors imprégnée d'humidité et de sève et disposée à une décomposition rapide que subissent d'abord ses feuilles, ses tiges plus ligneuses se décomposent plus lentement et conservent à la terre son ameublissement, en réservant un nouvel engrais pour les cultures qui suivront.— L'expérience et la raison ont en outre démontré qu'un champ engraisé de cette manière doit moins produire de mauvaises herbes qu'avec les engrais ordinaires.

C'est une chose depuis long-temps reconnue que les plantes donnent plus à la terre qu'elles n'en reçoivent. Les forêts sont une preuve de cette assertion. L'on sait aussi que lorsqu'un terrain a été long-temps en pré et qu'on le rompt, les céréales y viennent mieux qu'elles n'y

venaient d'abord. Cette vérité était connue même des anciens et, si je me rappelle bien mes *Georgiques* de Virgile, le poète latin conseille d'enfouir les lupins pour engrais.

On a beaucoup vanté le sarrasin enfoui comme engrais et je connais plusieurs personnes de ce pays qui l'ont essayé avec succès. En effet cette plante s'élève assez et elle est bien fournie de feuilles et de rameaux ; mais pour qu'elle réussisse, il faut une température fraîche et humide. Le sarrasin ne prospère pas sur un terrain et dans un climat sec et l'on doit l'abandonner pour ce motif dans plusieurs cas ; le seigle au contraire est très peu difficile sur le choix du terrain. Il ne réussit pas en général, il est vrai, dans les terres fortes ; mais ce n'est que lorsqu'on le sème pour récolter. Lorsqu'il s'agit de l'enfouir, la question change et c'est un excellent moyen de diviser les terres fortes et de les rendre meubles et friables.

Le seigle destiné à être enfoui doit être semé épais ; un plus grand produit en vort compense amplement cette légère augmentation de semence. Il importe de l'enfouir desqu'il est fauché, ce qui contribue à sa rapide décomposition. Un excellent moyen de rendre la fertilité à des terres épuisées, est de repeter plusieurs années de suite l'opération de l'enfouissement du seigle, en faisant suivre une récolte sarclée.

Si vous jugez, Mr. l'Éditeur, que ces remarques soient dignes d'occuper une place sur le *Glaneur*, vous contenterez une ambition et peut-être aussi vous rendrez un service à la classe de vos lecteurs, comme moi livrés à l'agriculture.

PETIT-JEAN.

ECONOMIE,

INDUSTRIELLE ET DOMESTIQUE

HISTOIRE DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES.

DEPUIS L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Des quatre premiers siècles de l'ère Chrétienne.

L'histoire n'est pas toute dans les faits, dans le récit des événements ; elle est aussi dans les progrès de l'industrie et du commerce. Une invention, une découverte, une industrie nouvelle ont souvent influé sur la destinée d'un empire ; la transportation d'une plante comme la vigne, d'un insecte comme le ver à soie, ou d'un simple procédé agricole est suffisante pour changer le sort de toute une population.

Avant de retracer la marche progressive des lettres, des sciences et des arts, disons un mot de l'état de la civilisation en Europe sous les empereurs romains.

La douceur du climat, la fertilité du sol et la facilité des communications sont les conditions les plus nécessaires aux premiers progrès de la civilisation. Elles se trouvent toutes en Europe : aussi l'y voyons-nous très-ancienne et plus avancée que dans les autres parties du globe. Si l'abondance des mines de charbon et de fer doit aussi compter dans les causes d'un prompt accroissement de l'industrie, l'Europe a dans son sein des richesses incalculables qu'elle a su mettre à profit.

Pendant les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne, la Grèce, les Gaules, l'Espagne et surtout l'Italie étaient partout couvertes de monumens. Mais à côté de ces édifices immenses dont l'élégante solidité a traversé les siècles, à côté de ces palais somptueux et de ces belles mosaïques qui n'attestent qu'un luxe inutile, des marais infects, de misérables cabanes venaient accuser l'orgueil et l'égoïsme des chefs de la nation.

La physique avait fait peu de progrès, et la chimie ne devait paraître, ainsi que la chirurgie, que quinze cents ans après. La médecine seule était parvenue, grâce au génie d'Hippocrate, à un degré de perfection plus élevé que l'état des sciences ne semblait le permettre. Celse, et Galien surtout, lui donnèrent un essor plus rapide encore. Ce dernier avait parcouru, comme Plinè, presque tout le monde connu. Les connaissances immenses qu'il puisa dans ses longs voyages, et un travail opiniâtre, lui ont mérité la seconde place dans l'histoire de la médecine. — Méprisant la sévérité des lois romaines et les idées superstitieuses du temps, il fit des recherches anatomiques sur des cadavres, et donna les premiers principes de cette science dont les bienfaits sont incalculables. On lui doit plusieurs ouvrages qui ont éclairé ses successeurs sur des sujets inconnus jus-qu'alors. Il était, comme Hippocrate, bien en avant de son siècle.

L'art de la guerre était le plus avancé chez un peuple qui devait tout à ses armes ; il était son unique étude. Aussi voyait-on, dans les courts intervalles de paix, les rois, les consuls et les empereurs occuper les soldats à des constructions d'édifices et à d'autres travaux plus fatigans, pour les tenir en haleine et conserver leur vigueur.

La navigation, qui exige plus de connaissances mathématiques, était encore peu de chose. Les bâtimens ne pouvaient contenir que cinquante hommes et quatre ou cinq chevaux. C'est avec d'aussi faibles navires que les romains s'aventuraient sur l'Océan, sans le secours de la boussole et en butte à tous les vents. Aussi en réunissaient-ils toujours un grand nombre pour se porter secours au besoin. Dans les combats ils rangeaient la flotte en bataille comme une armée de terre. Avant l'engagement, on faisait des sacrifices aux dieux, et soldats et matelots se préparaient à l'action. Ils repliaient les voiles, ajustaient les cordages, déployaient l'étendard sur le vaisseau du commandant, les trompettes sonnaient à son bord, et l'engagement commençait aux acclamations de l'armée. On cherchait alors à détruire ou à couler les bâtimens ennemis, soit en brisant les rames, soit en les abaissant ; d'énormes harpons rapprochaient les navires, et on combattait ensuite comme sur terre. Parfois on lançait des brandons enflammés sur le bord ennemi : c'est ainsi qu'Auguste détruisit à Actium la flotte d'Antoine.

L'agriculture était, dans les beaux temps de Rome, la science en honneur ; elle faisait l'occupation principale des plus illustres citoyens, et plusieurs d'entre eux furent tirés de la charrue pour commander les armées. Mais elle souffrit des guerres continuelles qui lui enlevaient des bras et troublaient ses travaux qu'auraient favorisés un climat délicieux. L'abandon de l'agriculture arriva avec le luxe ; les citoyens délaissèrent les travaux des champs et des esclaves y furent seuls occupés.

Le commerce et l'industrie suivirent une marche toute contraire. Rome républicaine les avait peu connus ; le repos et le luxe leur firent faire de grands progrès ; mais

loin d'être honorés, même dans leur état florissant, les citoyens qui s'y livraient étaient regardés comme indignes de s'allier à de hautes familles, et l'on cite une loi de Constantin qui déclare illégitimes les enfans nés d'une alliance pareille.

La politique romaine défendit toujours tout commerce avec les barbares, de peur d'introduire chez eux des principes d'art militaire, et d'en faire des ennemis plus redoutables. Les hommes ont cru trop long-temps que détruire le commerce de ses voisins était le seul moyen de s'enrichir. Cette fausse idée a plus contribué que l'ignorance à retarder les progrès de la civilisation. Les maîtres du monde recevaient comme tribut des nations soumises les richesses qu'ils dédaignaient de demander au commerce et à l'industrie, l'Afrique leur envoyait le blé et ces bêtes féroces qui étaient également pour eux un besoin : le fer, les fruits et la laine arrivaient d'Espagne ; la Perse fournissait les étoffes ; la Syrie, les vins et la pourpre ; le Pont, du chanvre, de l'ébène, de l'encens et du vin de Cos ; la Bretagne leur ouvrait ses mines inexploitées ; les Gaules venaient aussi déposer les produits d'un sol fertile dans la capitale du monde.

Lorsque la mollesse asiatique se fut introduite à Rome, les arts utiles, l'agriculture, la navigation furent moins négligés ; les arts mécaniques commencèrent à se lier aux sciences ; on en rechercha l'origine et l'histoire ; les procédés furent décrits avec plus d'exactitude et transmis avec plus de soin ; les produits furent mieux cultivés et s'améliorèrent. Mais les connaissances des Romains n'étaient pas assez étendues pour que la corruption ne nuisît pas à leurs progrès. Les superfluités augmentées par l'industrie étaient devenues au troisième siècle d'une nécessité absolue ; rien de plus curieux à comparer que les récits des anciens historiens sur ce sujet.

Les Romains, disent les historiens de la république, n'avaient ni vitres, ni cheminées, ni papier, ni postes, ni voitures, ni auberges, ni boulangers, ni horlogers ; ils ne portaient ni bas, ni liège, ni chemises ; ils couchaient sur des feuilles sèches ; leur vaisselle était de bois ou de terre ; ils vivaient de laitage qu'ils apprêtaient eux-mêmes, et une bouillie grossière leur servait de pain ; le pain de seigle fut long-temps un luxe. Les chefs de l'armée et les premiers magistrats de l'ancienne Rome cultivaient la terre de leurs propres mains, et tagaient à la table de leurs domestiques, se nourrissaient des mêmes mets ou préparaient eux-mêmes le repas. Leurs femmes, dit Martial, allaient quelquefois le leur porter dans les champs. Les maisons n'étaient, avant la première irruption des Gaulois, que de simples cabanes couvertes de chaume ; chaque incendie les fit renaître plus belles, et augmenta la magnificence de Rome

Les Romains, disent les historiens de l'empire, avaient des lits d'ivoire et d'argent ciselés, des couvertures de pourpre et des matelas de duvet. Les gens riches avaient de la vaisselle d'argent ou d'or. On voyait sur leur table des sangliers farcis de grues et de paons ; des viviers rassemblaient les huîtres et les poissons de toutes les mers, et l'on voyait de grands repas coûter jusqu'à cinquante mille drachmes. Les perles et les pierres précieuses ornaient leurs oreilles, leur cou et leur chevelure enveloppée d'élegans réseaux. Les cosmétiques couvraient la figure des dames romaines qui, pour se conserver le teint frais, se baignaient dans du lait d'ânesse ; et ce qui paraîtra plus extraordinaire, des hommes les imitaient. La soie, encore

peu connue, arrivait à grands frais des Indes, comme le fourrure de la Scythie et l'ambre de la Baltique. Les poils de chèvre et de lapin leur servaient pour du tissu qu'ils brodaient avec des fils d'or. Leurs meubles, dont la forme élégante venait des Grecs, étaient ornés d'un ivoire bien ciselé. Ils s'éclairaient avec la cire et avec l'huile qu'ils savaient extraire des plantes, des poissons et des olives. Ils vitrifièrent le sable et obtinrent d'assez beaux verres. L'ivoire et le marbre étaient travaillés en mosaïque. Lorsque les mines eurent été exploitées, on vit jusqu'à des statues d'argent et d'or. Tout ce que l'art avait pu imaginer de plus riche et de plus voluptueux était rassemblé dans les Thermes, le plus bel ornement de Rome, et dans les palais des grands. Les invasions multipliées des barbares vinrent anéantir ces progrès et rejeter l'Europe dans l'ignorance.

MOYEN DE REPARER LES FENTES AUX POÊLES DE FER.

Lorsque le feu ou la fumée sortent d'une fente de poêle, on peut y remédier de suite en bouchant avec une pâte faite de portions égales de cendres et de sel commun mouillés d'une quantité d'eau suffisante : il est indifférent que le poêle soit chaud ou froid.

CONSERVATION DES ŒUFS.

Nous avons déjà donné à nos lecteurs quelques renseignements sur les méthodes qu'on peut employer pour conserver les œufs pendant un espace de temps assez considérable. Nous revenons d'autant plus volontiers sur ce sujet qui intéresse tous les ménages de campagne, que l'on vient de faire une expérience qui prouve la facilité avec laquelle on peut conserver des œufs pendant plusieurs années. Un particulier des environs de Paris, qui faisait le commerce des œufs, et qui en envoyait au marché, après les avoir conservés une année et plus, avait proposé de soumettre son procédé à une expérience, afin d'en constater la bonté. En effet, une assez grande quantité d'œufs furent déposés dans un grand vase à l'hôpital de la charité de Paris, avec de l'eau saturée de chaux et, il est probable, de quelque sel. Ce vase après avoir été fermé à clef, et scellé d'un cachet, a été conservé dans cet état pendant sept années. L'ouverture en a eu lieu dans le mois de janvier dernier, en présence du ministre de l'intérieur, et d'un certain nombre de personnes, parmi lesquelles se trouvait M. d'Arcet qui avait provoqué l'expérience. Les œufs ont été trouvés, sans exception, dans un parfait état de conservation ; une omelette ayant été faite, tous les assistants en ont mangé, et l'on a trouvée tout aussi bonne que si les œufs avaient été de trois ou quatre jours.

Quoique le particulier n'ait pas dit le moyen dont il avait fait usage, on a reconnu cependant qu'il avait employé du lait de chaux, auquel il avait ajouté probablement un peu de sel marin. Au reste, on sait, ainsi que nous l'avons déjà dit dans un de nos numéros, que les œufs se conservent bien dans l'eau de chaux. Nous avons aussi connaissance que les Anglais font usage d'un moyen analogue. Après avoir mis dans un tonneau un boisseau de chaux vive, deux livres de sel de cuisine et huit onces de crème de tartre, ils ajoutent la quantité

d'eau nécessaire pour qu'un œuf puisse s'enfoncer de manière à ne laisser paraître qu'une petite portion de sa surface. On place alors les œufs dans le liquide, qu'on a soin de remuer, afin que les sels soient bien dissous ; on couvre le tonneau, et on laisse les œufs dans cet état où ils se conservent pendant plusieurs années.

Les œufs sont d'une si grande ressource dans les ménages, qu'il est de l'intérêt de chacun d'en faire une provision aux époques où l'on peut se les procurer au meilleur marché possible. Mais il faut s'assurer que ceux que l'on voudra conserver ne soient pas trop vieux. Il serait à propos de ne prendre, pour cet objet, que ceux qui n'auraient pas plus de deux ou trois jours. Il est facile de les placer dans la composition, le jour même qu'on les rassemble. Ils n'en seraient que meilleurs.

Nous devons ajouter que la préparation dans laquelle on plonge les œufs attaque légèrement leur coque, qui alors devient plus tendre et plus fragile, ce qui demande quelques soins pour le transport.—*Journal des Conn. Usuelles.*

MOYEN DE DONNER AUX CENDRES UNE FORCE PLUS GRANDE POUR L'USAGE DES LESSIVES DE MENAGE.

Dans la plupart des pays les habitans sont dans l'usage de faire la lessive dans leur domicile ; pour cela on se sert des cendres de feu qui contiennent plus ou moins de sels lexiviels, selon la qualité du bois brûlé. Le moyen d'augmenter la force des sels contenus dans les cendres consiste à mouiller ces cendres et à en former un bûche sur du bois disposé dans le foyer, et à mettre le feu à ce bois. Les cendres, soigneusement échauffées, acquièrent une plus grande force, qui tourne au profit de la lessive: chacun sait que les cendres, malgré cet emploi, sont bonnes sur les prairies, soit artificielles, soit naturelles, ou sur les terres à semences.

Des machines, et de leurs avantages. Procédés ingénieux.

La question des machines, encore si controversés chez nous, n'occupe pas moins nos voisins les Anglais ; mais, plus avancés en cela que nous ne le sommes, c'est par des faits moins que par des argumens presque toujours susceptibles d'une réfutation spécieuse, que leurs économistes démontrent aujourd'hui les avantages incontestables qu'offrent les machines à ceux-là mêmes qu'elles paraissent vouer à la misère.

Nous avons sous les yeux un ouvrage remarquable en ce genre, qui, publié à la fin de 1832, est déjà à la troisième édition. Il est de M. Charles Babbage, célèbre ingénieur, dont la réputation d'habileté et de savoir est européenne. C'est un *Traité sur l'économie des machines et des manufactures* ; il renferme, sous un petit volume, un nombre immense de faits aussi curieux que concluans. Nous nous proposons, non d'en offrir une traduction à nos lecteurs, mais d'y puiser la forme ou le fond de quelques articles d'une application générale.

Le plus fort argument qu'on puisse offrir en faveur des machines est l'accroissement de population dans les localités où elles s'introduisent.

De 1801 à 1831 la population des quatre grandes villes manufacturières de la Grande-Bretagne a augmenté ainsi qu'il suit, d'après les rapports officiels :

Manchester.....	151	pour 100.
Glasgow.....	161	idem.
Nottingham.....	75	idem.
Birmingham.....	90	idem.

L'auteur de cet article est né dans une petite ville du département des Ardennes, dont la population, ainsi que celle des villages environnans s'occupe presque exclusivement de filature ou de tissage d'étoffes de laine. Son grand père lui a plusieurs fois raconté que, il y a quelque soixante ans, une sédition faillit éclater, lors de l'introduction dans le pays des rouets allemands, pour filer la laine ; car jusqu'alors hommes et femmes filaient au fuseau et n'obtenaient qu'un fil grossier mais solide qui donnait tant de durée aux tissus de cette époque, que l'habit de noces du père servait invariablement à la première communion du fils. En 1814 la ville de Rhétel n'atteignait pas 3,000 âmes de population, et l'on n'y comptait pas une seule filature à la mécanique ; aujourd'hui que les machines se sont répandues, non seulement dans cette ville, mais dans les environs, la population s'est élevée, d'après le recensement officiel de 1831, à 6,583, habitans.

Les avantages que présentent les machines et les opérations manufacturières résultent principalement de trois sources :

- 1^o. Elles ajoutent à la force de l'homme ;
- 2^o. Elles économisent son temps.
- 3^o. Elles convertissent des substances en apparence sans valeur, ou du moins sans utilité immédiate, en produits utiles, à la société.

Nous allons faire quelques applications de ces trois données.

ADDITION A LA FORCE DE L'HOMME.—TRANSPORT DES FARDEAUX.

Nous nous bornerons, sur ce sujet, à l'expérience suivante, empruntée au *Traité sur l'art de bâtir*, par M. Rondelet.

- 1^o on avait à transporter hors de la carrière un bloc de pierre carré, du poids de 1,080 liv.
- 2^o Pour traîner cette pierre sur le sol mal nivelé de la carrière, il fallut une force de.....758
- 3^o Pour la faire glisser sur un plancher en bois, il ne fallait plus qu'une force de.....652
- 4^o La même pierre, placée sur une plate-forme en bois glissant sur le plancher, était entraînée par une force de.....606
- 5^o Les deux surfaces en contact du plancher et de la plate-forme étant savonnées, il ne fallut plus que182
- 6^o La même pierre, placée sur des rouleaux de 3 pouces de diamètre, roulant sur le sol de la carrière, était entraînée par une traction de.....34
- 7^o Les mêmes rouleaux reposant sur le

plancher de bois, la force nécessaire était réduite à.....28

8. Enfin les rouleaux étant placés entre le plancher et la plate forme qui portait la pierre, la force nécessaire de traction était réduite à.....22

Il résulte de cette expérience que la force nécessaire pour faire marcher la pierre sur le sol inégal de la carrière était presque les deux tiers de son poids; qu'elle était réduite aux trois cinquièmes de ce poids par le frottement sur un plancher, aux cinq neuvièmes par le frottement de bois sur bois, à un sixième lorsque les surfaces étaient savonnées, à un trente-deuxième lorsqu'on faisait usage des rouleaux seuls, à un quarantième lorsqu'ils roulaient sur un plancher, et enfin à un cinquantième lorsqu'ils roulaient entre deux surfaces de bois.

Chaque nouvelle connaissance acquise, chaque outil nouveau inventé, diminue la fatigue du travail de l'homme.

Celui qui imagina l'emploi des rouleaux quintupla les forces humaines, celui qui le premier fit usage du savon ou de la graisse, put immédiatement, et sans exercer un plus grand effort, faire mouvoir un poids trois fois plus considérable qu'auparavant.

Les effets que produisent les corps gras en diminuant le frottement ont reçu une application remarquable à Amsterdam, où les conducteurs de traîneaux chargés de poids considérables portent à la main une corde enduite de suif, qu'ils jettent de temps en temps devant le traîneau, dont les bandes se graissent en passant sur cette corde.

ECONOMIE DE TEMPS.

L'importance de cette économie n'a pas besoin de démonstration, et quelques exemples suffiront pour faire voir jusqu'à quel point il est possible de la pousser.

L'emploi de la poudre à canon dans les travaux des mines est le premier que nous offrirons. Quelques jours de travail peuvent fournir le gain nécessaire pour en acquies plusieurs livres, et leur emploi peut, en quelques heures, produire des résultats qu'on n'obtiendrait pas, avec les meilleurs outils, d'un travail de plusieurs mois.

Fabrication des aiguilles.—L'arrangement de vingt mille aiguilles jetées pêle-mêle dans une boîte, enchevêtrées les unes dans les autres suivant toutes les directions parait, au premier abord, une occupation aussi difficile qu'ennuyeuse: car il faudrait plusieurs heures pour les disposer parallèlement les unes aux autres, si l'on était obligé de les placer une à une; et cependant quelques minutes suffisent pour obtenir ce résultat.

Les aiguilles sont jetées dans une auge plate en tôle, légèrement concave au fond. On frappe les bords de l'auge d'une manière particulière, en lui donnant en même temps un petit mouvement longitudinal, et les aiguilles s'arrangent d'elles-mêmes dans des directions parallèles, ce qui est dû à la forme même des aiguilles. Cela fait, on frappe l'auge dans une direction perpendiculaire à la première, et bientôt toutes les aiguilles se rassemblent les unes sur les autres sur l'un des bords de l'auge, en conservant toujours leur parallélisme.

Mais, dans cette position, les aiguilles sont, pour nous

servir de l'expression technique, *tête-bêche*, c'est-à-dire que la pointe des unes est du même côté que la tête des autres: et pour les rendre *marchandes*, il faut les disposer la tête ou la pointe du même côté. Pour y parvenir, on emploie la méthode suivante; une femme ou un enfant place quelques aiguilles sur une table; et les pressant avec le doigt indicateur de la main gauche, les écarte un peu les unes des autres, et avec la main droite poussée successivement en avant ou en arrière chaque aiguille à mesure qu'elle se présente, selon que la tête est dirigée dans un sens ou dans l'autre. Cette opération, encore pratiquée dans beaucoup d'ateliers, est assez longue, puisqu'on n'agit que sur une aiguille à la fois. Voici le procédé, beaucoup plus rapide, qu'on y a substitué: l'enfant porte au doigt indicateur de la main droite un doigtier en drap; avec le même doigt de la main gauche, il fait glisser en avant du tas, où les aiguilles sont rangées parallèlement, quelques unes d'entre elles, ce qui leur fait quitter la position horizontale pour une position plus ou moins oblique; il appuie alors doucement son doigtier sur l'extrémité la plus élevée, et les aiguilles dont la pointe est en haut y pénètrent de manière à pouvoir être soulevées, et par conséquent séparées des autres avec une très grande rapidité.

Fabrication des clous.—Dans plusieurs opérations des arts, l'usage d'une troisième main serait d'un grand secours à l'ouvrier. Cette troisième main, il la trouve dans plusieurs espèces d'outils qui la remplacent souvent avec avantage. Tels sont les étaux, les valets, les presses de différents genres, qui retiennent avec force les matières sur lesquelles l'ouvrier peut alors exercer ses deux mains. Nous en trouverons un exemple moins connu dans la fabrication des clous.

Quelques espèces de clous doivent avoir la tête d'une forme particulière. L'ouvrier retire du feu le barreau de fer rougi, et forge d'abord la pointe à la manière ordinaire; puis la coupant à la longueur voulue, sans cependant le détacher du barreau, il la courbe à angle droit, et l'introduit dans un trou de forme convenable pratique dans l'enclume, au-dessous d'un lourd marteau adapté à une pédale, et portant en creux la forme que la tête du clou doit avoir en relief. Après avoir préparé grossièrement la tête du clou avec son marteau à main, l'ouvrier presse la pédale, le gros marteau est dégagé de l'arrêt qui le retenait, et termine d'un seul coup la tête du clou. La combinaison de cet appareil est telle que le ressaut que fait le marteau de son côté, en même temps que la réaction de la pédale, les replace tous deux dans leur première position, et que le marteau reste suspendu; cette même réaction de la pédale détermine en même temps l'expulsion du clou du trou de l'enclume.

Sans l'emploi de cet appareil, qui lui permet de faire faire à son pied les fonctions d'une troisième main, l'ouvrier serait probablement obligé de faire chauffer deux fois son fer.

EMPLOI UTILE DE MATERIAUX DE PEU DE VALEUR.

Les débris les plus rebutants des animaux trouvent presque tous, dans les arts, d'utiles applications. Les sabots des chevaux, des bœufs, et d'autres rebuts de cornes, servent à la confection du bleu de Prusse ou du prussiate de potasse. Les vases de fer blanc ou de tôle

de nos cuisines, lorsqu'ils ont mis en défaut l'art de l'ébéniste, peuvent encore trouver un utile emploi : les parties les moins corrodées sont coupées par bandes, percées de trous, et recouvertes d'un vernis noir par les layetiers, qui en protègent les bords et les angles de leurs cuisses ; le reste peut, traité par l'acide pyroligneux, fournir une belle couleur noire pour les impressions sur tissus.

Magasin Pilloresque.

Nous reproduisons avec beaucoup de plaisir, de la *Minerve*, la lettre suivante de A. Archambault, Ecr. l'un des Gérans de la Banque de St. Hyacinthe. Les amis de la prospérité du pays, nous n'en doutons pas, se rejoindront avec nous du succès de cet établissement. On n'oubliera pas que, si les Banques sont d'un immense avantage dans les villes populeuses, où se fait un commerce plus étendu, elles ne le sont pas moins dans les campagnes, tant pour donner un nouvel essor à l'agriculture et développer les autres ressources locales que pour y faire cesser le fléau de l'usure. L'éducation étant plus répandue dans les villes, l'usure doit y faire moins de ravages, mais le malheureux cultivateur, trop peu défiant, est presque toujours forcé de recourir à un de ces vampires qui ne le lâchent qu'après avoir dévoré sa substance. C'est pour mettre des bornes à l'usure qu'en plusieurs pays on établit des banques dans les campagnes et qu'on y reçoit des dépôts d'argent, qui quelquefois ne s'élèvent pas au-dessus de 10 chelins. L'homme de journée même peut y voir, sûrement et honnêtement, fructifier le produit de ses épargnes, tandis que l'emprunteur est sur de n'emprunter qu'à un taux légal.

St. Hyacinthe, 14 Déc. 1836.

M. L'ÉDITEUR,

Je suis informé que quelques individus qui se disent mes amis, font circuler dans le public que je me suis retiré de la *Banque Canadienne* dont je suis un des gérants, et cela dans l'intention de nuire à cette institution, qui, malgré l'opposition qu'elle a éprouvée, a fait des progrès étonnans. Je nie donc l'avancé de ces prétendus amis, étant encore gérant de cette Banque et pour laquelle je voue tous mes soins, mes moyens et l'influence que je puis avoir parmi mes concitoyens afin d'en augmenter la prospérité. J'aurais eu assez de charité pour ne pas démasquer ces personnes ennemies de tout bien public, mais, je me crois en honneur obligé de le faire, afin de détourner le mal que ces faux bruits pourraient occasionner.

A. ARCHAMBAULT.

EDUCATION.

De la Minerve.

Le Comité nommé à l'Assemblée tenue à Montréal dans le cours de Septembre dernier, dans l'intérêt de l'éducation, vient d'adresser la Circulaire suivante dans les campagnes. Nous ne doutons pas que les habitans

du pays ne s'empressent de seconder les efforts de cette association volontaire.]

Montreal, 21 Nov. 1836.

MONSIEUR,

Le sujet de l'Éducation ayant depuis quelque temps attiré l'attention publique d'une manière spéciale, une Assemblée des Citoyens de Montréal eut lieu le 5 septembre dernier pour aviser aux moyens les plus propres à avancer les intérêts de cet objet important. A cette assemblée des résolutions furent passées et rendues publiques par la voie des Journaux. En conséquence d'une de ces résolutions, un comité fut nommé pour mettre à exécution les vues de l'assemblée, et depuis, le comité s'est organisé en se nommant des Officiers et surtout un comité exécutif chargé des devoirs les plus actifs.

Les individus composant le comité sont tombés d'accord que l'éducation est moins répandue dans cette Province que dans les pays circonvoisins. Sans en appeler à une foule de considérations générales qui se présentent à l'esprit de tout homme tant soit peu réfléchi et éclairé, afin de montrer l'importance vitale de l'instruction, ils ne peuvent s'empêcher de dire avec tous leurs concitoyens qu'ils regardent l'éducation générale et immédiate de la population de cette Province comme un objet du plus vif intérêt et digne de l'attention la plus vigilante.

Ils sont convaincus que sans l'éducation, l'homme ne peut faire à ses semblables tout le bien qu'ils ont droit d'en attendre dans l'état de société, et il ne peut non plus se placer lui-même dans la position que les lumières assurent toujours à celui qui la possède. Il est donc du devoir de chacun, soit comme individu, soit comme membre de la grande famille humaine de faire usage de l'influence qu'il peut exercer, pour encourager les hommes à cultiver leur esprit. L'homme sans instruction est l'inférieur de l'homme instruit dans toutes les relations de la vie. Ce n'est pas à dire que la connaissance de la lecture et de l'écriture constitue à elle seule l'éducation, et que les personnes qui la possèdent sont supérieures à celles qui en sont ignorans. La lecture et l'écriture ne sont que des moyens d'acquérir l'instruction. Il est une foule d'individus qui, doués d'une intelligence peu commune, ont déployé, sans le secours de ces connaissances, des qualités supérieures de l'esprit et du cœur ; l'on ne peut disconvenir que toutes choses égales, ceux qui dans leur jeunesse ont eu l'avantage d'être instruits sont généralement supérieurs à ceux dont l'esprit est demeuré sans aucune espèce de culture.

Il y a maintenant dans tout le monde chrétien et civilisé une excitation intense au sujet de l'éducation. Partout se manifeste une détermination philanthropique d'ouvrir le livre des connaissances à toute la race humaine. En Europe les animosités engendrées par des guerres longues et sanglantes se sont calmées en grande partie par l'influence des lumières et des connaissances, qui ont enseigné aux hommes à mieux comprendre leurs intérêts et leur bonheur véritable.

La Prusse montre peut-être le résultat le plus satisfaisant des efforts bien dirigés d'un gouvernement pour avancer la cause de l'éducation. Elle a su appliquer d'une manière judicieuse son organisation militaire si parfaite à l'établissement et à la régie de ses écoles devenues aussi célèbres sous Frédéric-Guillaume que ses armées étaient

renommées sous Frédéric le Grand. Mais quelques admirables que soient les institutions de la Prusse, il est probable que plusieurs des ressorts qui contribuent le plus puissamment à les rendre efficaces seraient peu propres à agir avec fruit dans notre machine sociale. Aussi dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, devons nous profiter des expériences faites des améliorations européennes par nos voisins des Etats-Unis qui ont déjà tiré des conclusions d'après l'application qu'ils ont faite des institutions des pays de l'ancien continent à leur condition sociale.

L'Union américaine est remplie de Collèges, d'Académies et d'écoles particulières de différens degrés : ce genre d'établissements commun à tous les pays n'est pas celui que le comité a eu en vue. Ce sont les écoles élémentaires qui ont paru demander toute son attention ; parce qu'elles sont un moyen de mettre l'éducation à la portée de tous, les forçant pour ainsi dire à ne pas se priver de ses avantages. Ces écoles sont ordinairement soutenues en partie par le revenu de quelque fonds public et en partie par une contribution volontaire des intéressés dans leurs localités respectives. L'on ne doute plus maintenant qu'il ne soit préférable d'ajouter à l'allocation publique, par une contribution de tous les habitans d'une localité, ce qui peut être nécessaire pour bâtir une maison d'école et payer un maître, que de faire payer seulement les parens qui envoient leurs enfans à l'école, parce que le but que l'on se propose tend à ce que chaque enfant sans exception soit instruit. L'homme riche ne manquera pas d'envoyer constamment ses enfans aux écoles, l'homme peu aisé au contraire, forcé de payer autant que son voisin plus opulent, ne le sera que le moins long-temps qu'il le pourra, les écoles fussent elles à sa portée. Il faut donc des moyens coercitifs pour obliger tous les parens à faire instruire leurs enfans ; mais comme dans nos institutions et sous notre forme de gouvernement, une telle compulsion serait vue d'un œil jaloux, il devient nécessaire d'arriver au même but par le moyen indirect d'une contribution prélevée sur la société entière et proportionnée aux facultés de chacun dans sa localité. La maison d'école érigée, et le salaire du maître assuré, quels sont les parens qui priveront leurs enfans des avantages de l'éducation dont ils auront été forcés de faire les frais d'avance ? Ils auront un droit acquis à participer dans les fruits de leur ouvrage, nul doute qu'ils n'insistent à en profiter.

Le comité a le projet d'obtenir de l'étranger tous les renseignemens possibles sur les différens systèmes d'éducation maintenant suivis, et publiera un rapport du résultat de ses travaux aussitôt qu'il sera en possession d'informations suffisantes pour le mettre en état de mûrir son plan.

Le comité sent toute l'inutilité de ses efforts, sans la coopération du peuple de cette Province. C'est du Clergé surtout que le comité attend le plus puissant secours. Persuadé que l'éducation doit avoir la religion pour base, il désire conserver aux pasteurs spirituels ce degré salutaire d'influence qu'ils ont exercée jusqu'à présent avec tant d'avantage sur l'éducation du peuple. Il apprécie à leur juste valeur les efforts presque uniques du clergé dans la cause de l'instruction. Il sollicite donc ardemment l'expression de ses vues et de ses opinions, comme il désire connaître le sentiment de tous ceux qui ont à cœur la noble cause de l'éducation.

L'instruction des enfans est un devoir étroit et imposant

pour les auteurs de leurs jours. L'enfant est à peine un libre agent. Il est la creature des circonstances, et son éducation domestique et littéraire contribue sans contredit à former la partie la plus saillante de son caractère et de ses habitudes. Si, pour avoir demeuré dans l'ignorance, il a succombé aux dangers multipliés qui l'attendent dans sa carrière c'est sur d'autres que sur lui-même que pèse la terrible responsabilité d'avoir négligé de lui fournir le flambeau qui devait éclairer ses pas dans les voies ténébreuses de la vie.

L'intervention du gouvernement quoique nécessaire pour mettre en opération un système d'éducation, ne saurait néanmoins être efficace, s'il n'est appuyé de l'opinion et des vœux de ceux pour l'utilité desquels il est établi. Dans un grand nombre de cas toute législation a besoin d'être précédée d'une expression de l'opinion publique. L'approbation générale paraît d'une nécessité indispensable au comité, et c'est un préalable sans lequel il ne peut se flatter d'aucun succès.

Il croit donc nécessaire de recommander la formation de comités auxiliaires dans toutes les paroisses et townships, afin d'établir avec eux une correspondance dont le but sera de connaître le vœu public et d'y donner suite, s'il y a lieu.

La présente s'adresse à toutes les personnes influentes dans la province, et elles sont instantment priées de faire parvenir au comité tous renseignemens et toutes suggestions qu'elles pourront juger les plus propres à promouvoir l'intérêt de l'éducation.

Toutes communications adressées à l'un ou l'autre des Secretaires seront reçues avec reconnaissance, et la réception en sera accusée avec promptitude.

T. PELTIER Fils, *Président.*

CHS. MONDELET, } *Secrétaires.*
T. S. BROWN. }

MÉLANGES.

MOÏSE.

On était dans les commencemens de la révolution, de la première, comme on ajoute quelquefois depuis la quasi-révolution de 1830; l'armée républicaine faisait une guerre si franche aux rois, princes et principicules de l'Europe que la plupart n'attendaient pas chez eux la visite du drapeau tricolore. Ainsi fit le landgrave de Hesse-Cassel, qui eut cependant le tems d'emballer tous ses trésors avant de se mettre en route ; mais comme on ne savait pas alors jusqu'où l'on serait forcé de fuir quand on avait le malheur d'être né sur un trône, Son Altesse jugea à propos d'alléger son bagage en passant à Francfort : il alla rendre secrètement visite à un petit banquier juif, appelle Moïse, dont on lui avait vanté la probité, et il le pria de se rendre dépositaire de plusieurs millions de thalers. Le juif fit d'abord quelques difficultés, s'excusant sur sa propre peur du pillage, mais le prince n'exigeant pas de reçu, il accepta enfin le dépôt dangereux, aux risques et périls du depositaire. L'armée républicaine

arriva bientôt sur le Mein ; le banquier juif Moïse fut signalé comme très-mauvais patriote, et on pilla ses coffres. De temps immémorial, les juifs refont leur fortune comme l'araignée sa toile ; toujours patients, toujours industrieux, ayant toujours foi au premier écu, et le premier écu leur suffit pour produire des millions, personne ne s'étonna donc qu'après l'évacuation de Francfort, le vieux Moïse, ranconné, pillé et ruiné, retrouvât son crédit parmi les siens, puis parmi les chrétiens, et qu'il redevint même plus riche qu'auparavant. En 1802, Moïse passait pour le plus solide banquier de l'Allemagne. A cette époque, les rois eurent un peu de répit, et les princes de la confédération du Rhin trouvèrent même une protection spéciale sous l'aile de Napoléon. Le landgrave de Hesse-Cassel, rentrant dans ses domaines héréditaires, passa par Francfort, et rendit une visite à Moïse. — Parbleu, pensait-il, si toutefois ce prince chrétien jurait, parbleu, je devrais bien ne pas perdre mon temps à demander des nouvelles de mes thalers à ce pauvre Moïse ; si les sans-culottes ne les lui ont pas tous enlevés, sa délicatesse de juif n'est-elle pas à couvert par le pillage authentique dont il a été victime ? Le prince avait lu les gazettes où l'on avait annoncé le malheur de Moïse ; il entra donc chez le juif avec l'insouciance bonhomme d'un prince allemand, tout consolé de ses pertes. Mein Herr Moïse, dit-il, je viens vous dire bonjour en passant, et me féliciter avec vous du retour de la paix ; je ne vous parlerai pas de mes pauvres thalers, mais puisque vous avez retrouvé votre crédit avant le mien, je vous demanderai une petite avance sur l'indemnité qui m'attend à Cassel. — Comment donc, prince, répond Moïse, vous n'avez nul besoin d'emprunter ; votre dépôt est intact, plus l'intérêt à 5 p. 100 par année que je lui ai fait rapporter depuis huit ans. — Plaisantez-vous, Moïse ! les sans-culottes vous auraient-ils épargné, malgré ce que j'ai lu dans les gazettes ? — Les sans-culottes, prince, ne m'épargnèrent pas, et je ne songeai guère à leur disputer le dernier florin de ma banque : c'eût été les pousser à faire des perquisitions dans mes caves, et j'avais bien pensé que votre trésor serait mieux caché que dans mes coffres ; je le sauvai ainsi ; mais, en indemnité du pillage de mes propres fonds, je me suis permis de faire valoir les vôtres, dont, grâce au ciel, je puis me passer maintenant. Je vais donc vous les remettre, avec le coffre de vos bijoux, auquel je n'ai pas touché.

Mon ami Moïse, dit le prince, tu es le plus honnête homme qui j'aie connu avant et depuis cette révolution si heureusement terminée. Mon argent est en de trop bonnes mains pour que je ne l'y laisse pas ; continue donc à le faire valoir pendant vingt années encore, mais je ne prétends pas en recevoir d'autre intérêt que deux pour cent, et fais-en toutes les spéculations que tu voudras sans crainte de le perdre. Ta parole sera mon seul reçu pendant ces vingt années.

Le dépôt du prince prospéra de plus en plus dans les coffres du Juif, et en 1814, au congrès de Vienne, le landgrave de Hesse-Cassel ayant raconté aux souverains le trait de son banquier, Moïse eut la préférence pour tous les emprunts contractés à cette époque par les empereurs de Russie et d'Autriche, les rois d'Angleterre et de Prusse, etc. Un de ses fils fut chargé entre autres de l'emprunt de deux cent millions dont la France avait besoin pour payer ses chers alliés. Ce fils est M. le baron Rothschild, à Paris ; car Moïse était le père de cette dynastie

de banquiers qui règne à Paris, à Londres, à Vienne, à Francfort, à Naples et dans l'Europe. Le vieux Moïse est mort, mais sa femme vit encore à Francfort dans la même maison où les thalers du prince de Hesse-Cassel ont multiplié comme le *Talent* de l'Evangile.

L'OCTOGÉNAIRE DE VENASQUE.

J'étais parti de Paris avec deux de mes amis, l'un M. Dugabé, quittait la Chambre des députés dont la session venait de finir ; il allait visiter son département et reprendre ses travaux au barreau de Toulouse. L'autre, M. Ferdinand Langlé, quittait comme moi les théâtres et la littérature. Tous trois oublieux et insoucians de ce que nous laissons derrière nous, de ce que nous y retrouverions au retour, nous nous étions promis de n'avoir de langage et d'émotions que pour les montagnes ; de ne pas lire un journal, de nous créer enfin une existence nouvelle, débarrassée d'affaires et de pièces. Ce pacte fut religieusement observé et nous vécûmes quelques jours de toute la vie des montagnards.

À peine arrivés à Luchon, Dugabé, qui nous en faisait les honneurs, nous propose cette fameuse course qu'on fait dans une journée. On va de France en Catalogne, et l'on rentre par l'Aragon en traversant les ports de la Picade et de Venasque. Il nous restait à franchir la montagne Vansque pour rentrer en France et quitter l'Aragon ; nos petits chevaux, habitués à ces courses, nous portèrent rapidement au sommet. Nous jetâmes un dernier regard sur les glaciers de la Maladetta, et nous entrâmes à pied dans le port de Venasque pour laisser souffler nos chevaux. L'étroit passage qui ferme le port est taillé dans un immense rocher qui couronne la montagne. Au dessus du rocher est un grand Christ en fer qui marque la séparation des deux pays. Je voulus absolument monter jusqu'à ce Christ, et je grimpai sur la roche malgré les observations de mes deux amis qui restèrent dans le port. J'éprouvai d'abord quelques difficultés ; mais bientôt, m'appuyant sur toutes les saillies de la roche, j'allais en atteindre le sommet, lorsqu'un énorme quartier trembla sous mes pieds, se détacha et croula dans le port ; je n'eus que le temps de me retenir au Christ auquel je restai suspendu, regardant avec effroi Dugabé et Langlé qui évitèrent la terrible pierre en se jetant rapidement en arrière. Au même instant, j'aperçus un homme assis en France à l'entrée du port, et qui regardait d'un œil indifférent ce qui se passait autour de lui, sans bouger de sa place. Je poussai un grand cri pour l'avertir du danger qui le menaçait, car la pierre, suivant la pente de la montagne, roulait vers lui et semblait prête à l'écraser en passant. A mes cris répétés, cet homme leva les yeux vers moi puis les reporta paisiblement sur le quartier de rocher qui déjà le couvrait de poussière, et ne fit pas un seul mouvement pour l'éviter. La pierre passa rapide et bruyante si près de lui, qu'elle fiola ses habits ; il ne détourna pas même la tête..... Tout ceci se fit avec la rapidité de la pensée. J'étais haletant et suffoqué, pouvant à peine me retenir à la croix de fer..... Pendant une minute, j'eus la crainte d'avoir tué un homme !...

Je descendis aussi vite que me le permit le chemin raide et rocailleux qui me séparait de la crotte, et sans écou-

ter les reproches de mes amis, je courus à cet homme qu'ils n'avaient pu encore apercevoir de l'endroit où ils étaient.

— Pourquoi, lui dis-je, ne pas vous retirer quand j'ai osé de le faire ? vous avez failli vous faire écraser !..... Êtes-vous donc aveugle et sourd ?.....

A ces mots, cet homme me jeta un long regard d'amertume et de pitié qui me prouva qu'il voyait très bien et qu'il m'avait entendu ; puis il garda le silence, et ne fit plus attention à moi. J'examinai cet homme avec curiosité ; il paraissait fort âgé, mais encore vigoureux. Sa tête était belle et majestueuse, son teint hâlé, ses yeux vifs, sa barbe longue et blanche. Sa mise était celle d'un maître aragonais. Dugabé et Langlé étaient auprès de moi en ce moment, ils témoignaient aussi leur étonnement ; mais le guide, nous ayant pris à part, nous dit :— C'est l'homme de l'hospice, un Espagnol, un fou.

Dugabé se souvint en effet de l'avoir vu plusieurs fois pendant la saison des eaux.

Il habite cette petite maison que vous voyez-là, au bas de la montagne, derrière l'hospice, continua Estrujo, et tous les jours, excepté pendant la mauvaise saison, il monte ici, s'assoit, à cette place, regarde le port de Venasque, ne se dérange pour personne, qui que ce soit qui vienne à passer, et retourne le soir à sa chaumière.

— Est-il marié ?

— Non. Il n'a ni femme ni enfants.

— Il vit donc tout seul ?

— Absolument seul, ne parle à personne, ne va voir personne ; excepté M. le maire, je crois qu'aucun habitant du pays ne sait son nom.

— Et depuis combien de tems est-il établi dans cette maisonnette de l'hospice ?

— Je ne saurais vous dire ; je l'y ai toujours vu.

Tout ce que venait de dire Estrujo redoubla notre curiosité. Nous approchâmes de nouveau de l'homme de l'hospice, et lui adressâmes quelques questions auxquelles il ne répondit pas. Cependant nous restions debout devant lui. Le premier il rompit le silence.

— Vous avez donc grande envie de savoir mon histoire ? nous dit-il.

— Oh ! oui, grande envie ; mais nous n'osons pas vous prier de nous la raconter.

— Si je ne me trompe, dit-il en désignant Dugabé, vous êtes avocat, homme de loi enfin. Tous les ans, je vous vois ici à la saison des eaux, et malgré l'isolement dans lequel je vis, j'apprends quelquefois malgré moi des nouvelles. Je sais votre nom. Je sais qu'il n'y a pas encore long-tems vous avez défendu et fait acquitter aux assises de Toulouse N....., garçon de ferme de l'hospice.

— C'est vrai, répondit Dugabé.

— Ce garçon est venu quelquefois m'aider dans mes travaux trop pénibles pour mon âge et pour moi seul : il m'a tout raconté. Vous êtes un brave homme, qui avez sauvé un innocent des galères, et n'avez rien exigé pour cela. Vous êtes peut-être le seul homme auquel je parlerai aussi long-tems dans ma vie, peut-être le seul qui mérite ma confiance ; et j'ai besoin de quelqu'un à qui je puisse me confier pour accomplir après ma mort des volontés pour lesquelles je ne veux et ne dois pas faire de testament. Je vais vous dire toute ma vie devant vos deux amis ; puis à vous seul je dirai ce que j'attends de

vous quand je ne serai plus ; donnez-moi votre parole d'honneur que vous l'exécuterez, il n'y a rien qui puisse blesser votre conscience ; engagez-vous à le faire ?

— Je m'y engage sur l'honneur, répondit Dugabé.

— Eh bien, écoutez-moi maintenant, car il est nécessaire que vous connaissiez l'histoire de ma vie pour la mission dont vous serez chargé après ma mort.

Nous fîmes retirer notre guide qui, en vrai montagnard, s'étendit au soleil et ne tarda pas à dormir, puis nous étant mis tous quatre à l'ombre dans le creux d'un rocher, nous écoutâmes le récit de l'homme de l'hospice.

— Je suis Espagnol, nous dit-il, fils unique et seul héritier de don..... grand d'Espagne de seconde classe. Je fis élevé comme il convenait à ma fortune et à mon rang. A vingt cinq ans j'étais orphelin. Il est d'usage en Espagne que les nobles passent une année entière de deuil, après la mort de leur père, dans leurs terres les plus reculées et dans un isolement complet. Je regrettais vivement celui qui venait de mourir dans mes bras ; j'acceptai comme un saint devoir cet usage de ma patrie, et je me rendis dans l'Aragon où je possédais un château situé au pied de la Maladetta. Vous en avez vu les ruines, si vous avez tourné la montagne comme font beaucoup de voyageurs. Nous étions alors en 1799, l'Espagne était belle et puissante. La noblesse et le clergé y commandaient en maîtres absolus, et les lois féodales, plus rigides qu'en France, y étaient mieux cimentées par les prêtres et le roi. La noblesse régnait sur le peuple, le roi régnait sur tous. Pour moi, je l'avoue, j'étais fier de mon titre de comte, des prerogatives de mon rang, des droits de ma naissance. Mon alcade-major rendait la justice à mes vassaux, et mes vassaux en appelaient à moi quand la sentence ne leur paraissait pas juste.

Les fourches patibulaires qu'on voyait dressées devant la cour d'honneur du château annonçaient mon droit de condamner à mort dans tout le comte. La loi prononçait cette peine pour les contrebandiers. L'alcade les condamnait avec une sévérité sans exemple, sur laquelle je revenais toujours en commuant la peine. A cette époque les contrebandiers étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. J'avais reçu des invitations de la cour pour détruire la contrebande, aussi j'avais armé en guerre un tiers de mes vassaux. Ils faisaient la garde, parcouraient les montagnes et prêtaient main-forte aux douaniers. Cette surveillance et les nombreuses condamnations des contrebandiers augmentèrent leur audace et leur nombre. Ils n'étaient d'abord que colporteurs, ils se firent brigands. Eux aussi organisèrent des bandes et résistèrent par la force les armes à la main. Cinquante de nos gens furent attaqués un jour près du port de la Picade, et presque tous massacrés par ces bandits. Je jurai dès lors de ne plus remettre ou commuer la peine prononcée par l'alcade, et de faire pendre aux fourches patibulaires le premier contrebandier qui serait pris.

Peu de jours après, l'alcade était devant moi et me présentait une sentence de mort à signer. J'hésitais, j'étais tremblant et troublé. Penser que quelques lettres à la suite les uns des autres allaient causer la mort violente d'un homme !... Je voulais lire la sentence, je n'y voyais plus... je priai l'alcade de me la lire lui-même. Il le fit aussitôt d'une voix ferme, mais je l'arrêtai

aux premières lignes, il s'agissait d'une jeune fille de vingt ans !....

— Monseigneur, me dit l'alcade, Milanetta est la fille du chef des contrebandiers. Elle trompe chaque jour la défiance des douaniers et va de France en Espagne porter aux deux bandes les avis qui leur sont utiles pour continuer leur trafic. Cette jeune fille est coupable, je l'ai condamnée, vous devez ratifier la sentence. Vous l'avez promis à tous vos vassaux, vous l'avez promis au roi. La parole d'un grand d'Espagne est sacrée, monseigneur, signez la sentence.

— Jamais ! ... envoyer à la mort une fille de vingt ans ? je n'en aurai pas le courage.

— J'ai bien eu celui de la condamner, moi.

— Qu'a-t-elle dit pour sa défense ?

— Rien.

— Elle n'a point avoué ?

— Non.

— Alcade-major, je suspends l'exécution de la sentence. Faites conduire Milanetta devant moi; je veux la voir et l'interroger à l'instant. Je saurai ce qu'il me reste à faire.

L'alcade obéit, et l'instant d'après Milanetta était devant moi. Oh ! si vous l'aviez vue cette jeune fille brillante de grâce et de beauté ! si vous aviez vu ce regard saillant, ce front large et brun, cette chevelure noire et flottante ce port noble, cette tête majestueuse ! Comme moi vous auriez éprouvé un respect involontaire, et comme moi vous l'auriez aimée !..... Oui, je n'avais que vingt-cinq ans alors; je ne connaissais des femmes que la débauche et les orgies d'Espagne. Mon cœur vierge d'amour, ma tête chauffée sous notre ardent soleil, appelant une passion profonde et bizarre, qui devait éclore tout-à-coup, en un instant, pour s'étendre sur toute ma vie et la brûler.....

J'étais plus tremblant que Milanetta quand il fallut l'interroger; je restais seul avec elle et lui dis, en cherchant à déguiser l'émotion que j'éprouvais :

— Savez-vous la peine à laquelle l'alcade major vous a condamnée ?

— Oui, monseigneur, répondit-elle d'une voix calme, à la peine de mort.

— Avant de ratifier la sentence, j'ai voulu vous voir, vous interroger, et savoir si vous n'aviez rien à dire pour votre défense.

— Rien.

— Vous faisiez donc la contrebande ?

— Non.

— Pourquoi donc alliez-vous en France presque toutes les nuits ? quel motif pouvait vous y attirer ?

— Je ne veux pas le dire.

— Songez que le seul moyen de vous sauver est de déclarer franchement.....

— Je le sais, mais je ne parlerai pas. A vous, monseigneur, comme à l'alcade-major, je répondrai : Je n'ai point fait la contrebande. Que je sois allée ou non en France toutes les nuits, je ne veux pas en dire les motifs. Ma sentence est prononcée, qu'on l'exécute; je suis prête à mourir. Maintenant, monseigneur, je ne répondrai plus.

Et dès cet instant elle fut sourde aux instances, aux menaces, aux prières. Elle garda un silence obstiné que rien ne put vaincre. Pendant trois jours je vis Milanetta, pendant trois jours je voulus lui arracher son secret et lui

dire le mien; elle conserva au fond de l'âme ce qu'elle voulait me cacher, elle devina ce que je n'osais lui dire. Oui, ce fut dans sa froide prison que moi, son juge, son seigneur, le maître de sa vie, je tombai à ses pieds et lui dis ce qu'elle avait lu dans tout mon être. Ce fut dans sa prison qu'elle ne craignait pas de repousser mon amour, de refuser sa grâce au prix où je la lui offrais. Oh ! celui qui nous eût vus tous deux ainsi n'eût jamais dit : Voilà le juge, et voilà la victime. Elle fut toujours calme, résignée et digne. Moi j'éprouvais toutes les tortures d'un amour qu'on repousse et qui s'irrite du refus. Les voûtes de la prison retentirent de mes prières et de ma fureur, de mes sanglots et de mon amour; je voulais qu'elle fût à moi, et j'étais prêt à la jeter au boureau.... J'étais insensé, j'étais fou, j'aimais pour la première fois, et la femme à laquelle je criais amour, bonheur, idolâtrie, me répondait froidement : Je ne vous aime pas; j'en aime un autre ! Oh ! cet aveu, tout poignant qu'il était, me consola un instant dans mes douleurs et dans mon délire. La jalousie qui déchire l'âme porte avec elle la haine et la vengeance.... se venger ! c'est un bonheur pour l'homme aux passions ardentes, dont la passion la plus ardente ne trouve pas d'écho.... Cet aveu me fit sourire comme un frenétique, c'était le rire d'un damné ! Milanetta l'avait compris. Elle recula cette fois avec effroi, et supplia à son tour pour celui qu'elle aimait.... elle oubliait dans sa frayeur qu'elle ne m'en avait pas dit le nom. Je le lui demandai d'une voix terrible. Le calme reparut aussitôt sur tous ses traits, et elle me répondit froidement : Vous ne le saurez pas.

A cet instant on venait de frapper avec violence à la porte de la prison. Mes gens me cherchaient de tous côtés. Un seigneur français venait d'arriver en grande hâte au château, et demandait à me voir à l'instant même. Je me rendis auprès de lui, voulant déguiser à mes gens le trouble qui m'agitait et dont j'étais effrayé moi-même, et j'entrai dans la salle d'honneur, encore en proie aux idées les plus sinistres. Un jeune homme m'attendait avec impatience, il demanda à me parler sans témoins.

— Je suis le marquis de....., me dit-il. Comme vous, monsieur le comte, je possède en France le dernier château sur la frontière, et comme vous je fais justice des contrebandiers.

En effet ce nom ne m'était pas inconnu, et souvent même nous avions correspondu avec le marquis pour la sûreté des frontières.

— Mais, ajouta-t-il, si sévère que soit votre justice et la mienne, nous ne devons pas envoyer à la mort des gens innocents parce qu'ils refusent d'expliquer leur conduite.

— Que voulez-vous dire, monsieur ?

— Écoutez moi. Une jeune fille nommée Milanetta est tombée entre les mains de vos douaniers.

— Quoi, monsieur, vous pourriez expliquer ?....

— C'est le seul but de ma visite. Ce matin seulement j'ai appris qu'elle était arrêtée, condamnée, et qu'elle avait refusé de dire les motifs de ses fréquents voyages en France pendant la nuit. Je les connais, moi, je viens vous les dire, mais les dire à vous seul, les confier à votre honneur, à votre discrétion.

— Parlez, monsieur.

— Milanetta est ma maîtresse.

— Votre maîtresse !... vous êtes son amant... vous... vous ...

— Oh ! monsieur le comte, je vous en ai assez dit pour vous faire connaître celle qui est injustement condamnée ; vous êtes maître absolu, vous ne devez de compte à personne, je vous demande sa grâce, et vous ne me la refuserez pas.

Ces paroles du marquis, cet amour qu'il m'avouait, cet amour de Milanetta qu'il me peignait avec tant de feu, jetèrent dans mon âme la rage et le désespoir. Les idées de sang et de vengeance se succédaient dans ma tête, rapides à me rendre fou... sans savoir ce que je faisais, ce que j'allais faire, je sonnai avec violence, et ordonnai que Milanetta fût amenée à l'instant devant moi.

— Oh ! qu'elle ne me voie pas ! s'écria le marquis ; qu'elle ignore la démarche que je viens de faire ! la sauver c'est tout ce que je veux... Si je lui apprenais que c'est à moi qu'elle doit la vie, je commanderais sa reconnaissance, je ne veux que son amour...

Ce mot redoubla ma colère et ma frénésie... presque aussi troublé que moi le marquis ne s'en aperçut pas. Il entendait des pas qui retentissaient dans la galerie, et supposant que c'était Milanetta qu'on amenait il me demanda où il pouvait se cacher. Je lui indiquai du geste la porte de mon cabinet. Au moment où il la referma sur lui, celle du salon s'ouvrit, et Milanetta parut devant moi. Je fus un instant sans pouvoir lui parler ; la sueur et la rage tourmentaient mon âme ; j'étais horrible à voir ; car Milanetta détourna la tête. Puis d'une voix tonnante, je m'écriai : — Je le connais, ton amant ! je le connais celui que tu me préfères. Il est venu demander ta grâce, le marquis de... l'insensé ! qui croyait te rendre innocente en te laçant du crime de contrebande, et qui est venu à moi, me dire que tu étais sa maîtresse... à moi qui meurs de rage et d'amour.....

— Quoi, dit-elle hors d'elle-même, le marquis est venu !

— Il est encore ici, Milanetta.

— Ici !... ici !... lui !... en votre pouvoir !... oh ! pitié pour lui, monseigneur, pitié..... moi, moi seule je mérite vengeance et colère, la mort pour moi... lui...

— Oui, la mort pour toi, jeune fille... Il a demandé ta grâce, l'insensé !... il est venu me prier de te rejeter dans ses bras, je te jeterai au bourreau ; il te pendra aux fourches patibulaires, et ton amant verra ton supplice.....

Et un rire frénétique partait par éclats de mes lèvres tremblantes. Le marquis ouvrit la porte avec violence ; je disais qu'il était là, et je l'avais oublié. Il avait tout entendu. A son aspect, Milanetta poussa des cris de désespoir, et moi je le regardai avec colère. Il m'attira loin de Milanetta, et me dit à voix basse : Monsieur le comte, vous êtes gentilhomme, et vous venez de tenir un langage indigne d'un gentilhomme. Entre gens de haute maison comme nous, l'épée seul venge les injures, la jalousie et l'amour. Ce n'est pas Milanetta qu'il faut faire pendre ; c'est moi qu'il faut tuer bravement en duel.

— Quoi ! vous accepteriez un duel ?

— A l'instant.

— Mais connaissez-vous les ordonnances de nos deux rois ? la peine dont ils punissent les nobles qui se battent en duel ?

— Oui, je sais qu'en France, comme en Espagne, le duelliste est puni par la confiscation de ses biens ; je sais

qu'on bâtonne son blason, qu'on brûle ses armoiries, qu'on lui tranche la tête, si la mort de son adversaire s'en est suivie ; je sais que le roi de France ne transigerait pas plus que le roi d'Espagne ; mais je vous hais maintenant autant que vous pouvez me haïr ; et pour tenir votre cœur au bout de mon épée, j'affronterais tous ces dangers de honte et d'infamie !... Oh ! oui, vous avez bien compris ma haine.....

— Demain donc, au point du jour, je vous attendrai, avec témoin, au port de Venasque.....

— J'y serai avant l'heure.

— Bien. Et maintenant, la grâce de Milanetta.

— Sa grâce !

— Comte, c'est la première condition de notre duel.

— Voici sa grâce.

Et je la signai à l'instant et la remis à Milanetta qui refusait de la prendre. Pourquoi ma grâce ? disait-elle, qu'avez-vous fait pour l'obtenir de lui ?... que voulez-vous que j'en fasse, à présent ?....

Mais le marquis parvint à la calmer et sortit avec elle en me répétant tout bas : — A demain.

Et le lendemain, avant le lever du soleil, j'étais assis sur ce rocher que vous voyez-là, en Espagne.

Le marquis ne tarda pas à arriver. Il amenait un témoin ; j'avais oublié d'en prendre un. Nous vîmes passer à quelques pas de nous un homme à cheval, je l'appelai : Etes-vous noble, lui dis-je ?

— Autant que le roi.

— Me connaissez-vous ?

— Oui, vous êtes le comte de...

— Je vais me battre un duel, voulez-vous me servir de témoin ?

— Oui.

Et aussitôt il descendit de cheval, mesura les épées en homme qui en avait l'habitude, m'offrit la sienne comme meilleure et mieux trempée, puis attendit pour joindre les fers que nous fussions en garde. Et déjà nous croisions l'épée lorsque des gardes des rois de France et d'Espagne accoururent de tous côtés, nous séparèrent avec violence, ordonnant de cesser le combat, et nous menaçant de nous arrêter, si nous voulions le continuer malgré eux. Cette fois, notre voix fut méconnue ; la maréchassée et la sainte-hermandad ne relevaient pas de nous. Milanetta les avait fait prévenir pour éviter ce duel. Je lisais la rage dans les yeux du marquis, qui lisait, à son tour, la rage dans les miens. Tout-à-coup une inspiration d'enfer me saisit, et je m'écriai : — Nous allons nous battre, marquis, nous allons nous battre devant eux, sans qu'ils aient le droit d'empêcher le combat.

La frontière d'Espagne et de France est marquée par ce Christ... Vous, Français, passez en Espagne ; moi, Espagnol, je vais passer en France. Croisons nos fers sans que nos pieds touchent la ligne de la frontière, et mettons-la au milieu de nous, entre nos épées. Nous ne pourrions ni rompre ni avancer ; l'un de nous recevra plus vite la mort, et l'Espagnol qui combattra le Français, les pieds sur le sol de France, et le Français qui combattra l'Espagnol, les pieds sur le sol d'Espagne, ne pourront voir briser leurs épées, car le roi d'Espagne n'a pas plus de pouvoir sur vous que le roi de France n'en a sur moi, et l'on ne violera pas le droit des gens pour nous arrêter en pays étranger.

Et d'un bond je sautai sur la terre de France, tandis que le marquis était déjà en Espagne, et tous deux nous criâmes

aux gardes :—Arrière ! maréchaussée de France, vous ne pouvez porter la main sur un noble espagnol !—arrière ! sainte hermandad d'Espagne, vous ne pouvez porter la main sur un gentilhomme français !

Les troupes reculèrent étonnées et indécises, et les soldats des deux pays s'arrêtèrent comme nous au Christ de la frontière, s'appuyèrent sur les rochers et regardèrent en silence le combat qui commençait. Ce fut là qu'il eut lieu ; là, dans cet étroit passage du port de Vénasque où nous avions peine à nous mouvoir ; nos épées se choquèrent à peine.... Au second coup le marquis tomba mort à mes pieds. Je voulus m'élancer.....

—Restez, me dit celui qui m'avait servi de témoin, et me retenant avec un bras de fer, restez : là, c'est la mort pour vous, et la mort sur un échafaud.... Mais dans ce moment une femme était à genoux, inclinée devant le corps du marquis, et dans son désespoir et son délire cherchait à le rappeler à la vie.... c'était Milanetta !.... Mon témoin grinça des dents à cette vue, courut à elle et l'arracha avec violence de ce cadavre qu'elle embrassait. Milanetta poussa un cri déchirant, tomba à genoux et joignit ses mains suppliantes :

—Grâce ! grâce ! mon père ! s'écria-t-elle....

—Deshonorée, répondit le père d'une voix sombre, déshonorée !.... Meurs avec lui.... et d'un coup de stylet il l'étendit sans vie à ses pieds : puis soulevant le cadavre il le lança près de moi en disant d'une voix terrible : Celle qui meurt dans la honte ne doit pas trouver de tombe dans sa patrie ; le sol d'Espagne rejette le corps de Milanetta qui s'est vend à un noble de France....

En ce moment les gardes de la sainte-hermandad entouraient le contrebandier ; il jette son stylet loin de lui et leur présente ses mains :—Liez-moi, leur dit-il, je suis le chef des contrebandiers, vous pouvez me pendre maintenant, me pendre pour crime de contrebande et non pour avoir tué ma fille. Vous avez mis le contrebandier hors la loi, il faut bien qu'il se fasse justice lui-même.

Mes biens furent confisqués, mon blason bâtonné, mon château rase, ma tête mise à prix !.... Le corps de Milanetta m'était resté tout sanglant, j'élevai un tombeau à Milanetta sur le seuil de la maison de l'hospice, vous le verrez en vous arrêtant chez moi. Depuis cinquante ans je vis seul, obscur, inconnu, dans cette chaumière que j'ai achetée ; le travail de mes mains a toujours suffi à mon existence. Chaque jour que le temps me le permet, je monte au port de Vénasque, je m'assieds où vous m'avez vu, je regarde la place où le marquis est tombe, celle où Milanetta a été tuée par son père ; je regarde le sol d'Espagne qui fut ma patrie, ma patrie qui m'a fletri et déclare traître et bâtard de noblesse, et dans laquelle je ne suis jamais rentre. Dieu m'a puni en prolongeant mon existence et mes douleurs ; j'ai quatre-vingts ans.... et mon cœur est jeune pour les souvenirs et les tortures ! et maintenant voyez si je dois éviter la pierre qui doit m'écraser ? Si j'étais mort, je ne souffrirais plus !.....

Il y eut un moment de silence et d'émotion après lequel le vieillard entraîna Dugabé et lui parla longuement de la mission dont il le chargeait après sa mort, et nous redescendîmes tristement la montagne pour retourner à Luchon. Une lettre reçue, il y a peu de jours, par Dugabé lui apprend la mort de l'homme de l'hospice. A son retour dans le midi, il accomplira les dernières volontés de

celui qui vient de mourir ; il garde à cet égard le silence le plus absolu.

E. ALBOIS.

HYMNE DE SAADY.

POÈTE PERSAN.

Qui pourrait compter les perfections de Dieu ? quel est celui qui lui a rendu des actions de grâces suffisantes pour un seul de ses innombrables bienfaits ?

Il a déployé la vaste tenture de l'univers, et il y a semé les couleurs les plus variées et les plus séduisantes.

La terre, la mer et les forêts, le soleil, la lune et les étoiles, sont les œuvres de sa puissance créatrice.

Son infinie bonté embrasse le monde d'une extrémité à l'autre, et la voûte des cieux s'affaisse sous le poids de ses bienfaits.

Quel est le bienfait dont l'homme ait jamais dignement témoigné sa reconnaissance ? Celui qui réfléchit aux actions de grâces qu'il doit rendre au Très-Haut reste interdit et confondu.

Celui qui n'a point supporté de fatigues ne trouvera point de trésor ; celui-là seul recevra une récompense, qui aura travaillé avec courage.

Insensé ! tu n'as point fait de bonnes œuvres, et tu espères avoir part aux faveurs de Dieu très haut ; tu n'as point semé, et tu prétends recueillir une moisson abondante !

Le monde, que le grand prophète nomme le pont qui mène à l'autre vie, n'est point le lieu où nous devons fixer notre demeure : passons donc rapidement.

Le jardin des suprêmes délices est le séjour éternel de l'homme ; cette terre n'est qu'une route : marchons donc sans nous arrêter.

Que reste-t-il de tous ces ossements entassés par la mort ? Ils ont été tellement broyés dans le mortier des siècles, qu'ils ne sont plus qu'une vaine poussière.

* * * Le *Livret de Jean Paul, Laboureur*, No. 1, paraîtra au prochain Numéro.

LE GLANEUR

EST IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES MOIS

A ST. CHARLES, VILLAGE-DEBARTZCH,

PAR J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

TERMES DE LA SOUSCRIPTION.

On ne souscrit pas pour moins d'une année. Le prix de la souscription est de 7s 6d lorsqu'on ne paie qu'à la fin de l'année. Si l'on paie en prenant le journal, il n'est que de 6 chelins y compris les frais de poste. On est censé souscrire tant qu'on n'a pas payé ce qu'on doit et le journal sera en conséquence envoyé jusqu'au parfait paiement. On ajoutera un chelin pour chaque 12 mois de retard de paiement d'une année. On donnera un bénéfice de 10 pour 100 ou un Numéro *gratis* du journal à toute personne pour chaque 10 souscripteurs qu'elle procurera et dont elle fera tenir d'avance le montant de la souscription. Toutes lettres adressées à l'Editeur, excepté celles des agens, doivent être franches de port. Les lettres non payées seront renvoyées au bureau de poste sans être ouvertes.